

TARIFS DES CONTRÔLES DU SPANC

Contrôle initial de l'existant, périodique de bon fonctionnement ou d'entretien	160 €
Diagnostic Vente (communication du rapport de diagnostic sous 1 mois maximum)	160 €
Diagnostic Vente Urgent (communication du rapport de diagnostic sous 10 jours maximum (Envoi par mail))	250 €
Contrôle de conception	90 €
Contrôle de bonne exécution	150 €
Contre visite	130 €
Déplacement infructueux	80 €
Pénalité en cas de refus de contrôle, d'absence d'installation, d'absence d'entretien 100 % de la redevance	240 €

Les montants de redevance ci-dessus sont ceux en vigueur du 1^{er} janvier 2025. Ils ont été établis par une délibération (n°2024-158) du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais en date du 17 décembre 2024.